

- **Deuxième exercice de la nouvelle DISTRIGAZ SA.**
Premier exercice sur une année complète.

- **Ventes de gaz naturel en hausse (+ 8,8%)**
 - **En Belgique, les ventes à la distribution publique diminuent (-3,4%) essentiellement en raison des conditions climatiques, en dépit d'une hausse de la pénétration du gaz naturel sur le marché du chauffage résidentiel**
 - **La croissance des ventes en Europe dépasse la perte de part marché en Belgique**

- **Résultats**
 - **Quote-part du groupe dans le résultat net consolidé : €68 millions**
 - **Proposition de dividende net par action : €23,01**

- **Accélération de l'ouverture des marchés gaziers en Belgique et en Europe**

Sommaire

1. Ventes de gaz naturel	1
2. Compétitivité des prix du gaz naturel	3
3. Résultats	4
4. Faits marquants	6
5. Accélération de l'ouverture du marché du gaz naturel	7

1. Ventes de gaz naturel

En dépit d'une conjoncture difficile et du rythme d'ouverture accéléré du marché belge, DISTRIGAZ a, pour la deuxième année consécutive, dépassé le cap des 20 milliards de m³ vendus et ainsi plus que compensé sa perte de position sur son marché domestique par ses ventes en Europe de l'Ouest, où elle entend maintenir à 5% au moins sa part dans ce marché en croissance.

Communiqué de presse

Résultats exercice 2002 – 26 février 2003

Globalement, les ventes de gaz naturel ont augmenté de 8,8 % par rapport à 2001. Rappelons que 2002 était la première année complète d'activité de la « nouvelle » Distrigaz*. Pour faciliter la comparaison, les chiffres 2001 reprennent également les ventes sur les 12 mois.

Ventes de gaz naturel (en 1.000 MWh)	2002	2001	2002/2001	Répartition ventes 2002
Distribution publique	78.052	80.809	-3,4 %	29 %
Secteurs domestique, tertiaire et artisanal	65.168	67.938	-4,1 %	24 %
Clients industriels	12.884	12.871	+0,1 %	5 %
Clients industriels directs	54.100	52.112	+3,8 %	20 %
Production d'électricité	38.733	37.480	+3,3 %	15 %
Ventes hors Belgique et trading	95.224	74.164	+28,4 %	36 %
Total	266.109	244.565	+8,8 %	100 %
Total en mia m ³ (1m ³ (n) = 0,01163 MWh)	22,9	21		

* Anticipant les prescriptions de la Directive européenne, l'entreprise de gaz naturel intégrée Distrigaz s'est scindée fin 2001 en deux entreprises: la nouvelle Distrigaz et Fluxys. La nouvelle société Distrigaz a comme activité principale le commerce de gaz naturel et de capacité de transport international. Fluxys, quant à elle, se concentre sur le transport et le stockage de gaz naturel ainsi que sur l'activité de terminalling GNL en Belgique.

Ventes en Belgique

1. Ventes aux intercommunales de distribution

- Secteurs domestique, tertiaire et artisanal : - 4,1%

Les clients domestiques, tertiaires et artisanaux des intercommunales de distribution ont consommé 65,17 mio MWh, soit une baisse de 4,1% par rapport à 2001 qui s'explique essentiellement par les conditions climatiques. L'année 2002 a été 15% plus chaude qu'une année normale (moyenne des trente dernières années).

Cette diminution s'enregistre en dépit de la hausse de la pénétration du gaz naturel sur le marché du chauffage résidentiel, dont il représente 44% (43% pour le mazout).

Sur dix ans, le gaz naturel compte ainsi plus de 400.000 utilisateurs supplémentaires.

- Consommateurs industriels : status quo

En 2002, la consommation des clients industriels de la distribution publique s'élève à 12,88 mio MWh, soit un status quo par rapport aux deux années précédentes, et ceci malgré une conjoncture difficile.

2. Ventes directes aux clients industriels: + 3,8 %

Les ventes aux clients industriels se sont élevées à 54,10 mio MWh, soit une augmentation de 3,8% par rapport à 2001 qui s'explique essentiellement par les avantages du gaz naturel en termes de performances concurrentielles et environnementales. Le gaz naturel s'est en

Communiqué de presse

Résultats exercice 2002 – 26 février 2003

effet trouvé sur une bonne partie de l'année dans une position concurrentielle favorable par rapport à d'autres combustibles, grâce à la baisse du prix du gaz initiée fin 2001.

3. Ventes pour la production d'électricité: + 3,3%

Les ventes destinées à la production d'électricité ont atteint 38,73 mio MWh, en progression de 3,3% par rapport à 2001. En 2002, le gaz naturel a contribué à la production de 16.479 GWh_e, contre 14.762 GWh_e en 2001.

Ventes hors Belgique et trading : + 28,4%
--

En Europe, DISTRIGAZ a poursuivi sa pénétration progressive des marchés ouest européens, essentiellement en France, où plusieurs sites industriels ont opté pour DISTRIGAZ comme fournisseur de gaz. La livraison à son premier grand client industriel français, l'entreprise chimique Rhodia, conclue en 2001 pour une période de cinq ans, a débuté en janvier 2002. En 2002, DISTRIGAZ a continué ses fournitures de gaz naturel à des sociétés énergétiques situées en Allemagne, en Espagne et en Italie. Les ventes à Soteg pour l'approvisionnement du Grand-Duché de Luxembourg se sont maintenues au même niveau qu'en 2001.

Alors qu'elles avaient doublé entre 2000 et 2001, les ventes de trading (arbitrage), notamment sur les marchés spot de Bacton et de Zeebrugge, ont poursuivi leur croissance en 2002.

2. Compétitivité des prix du gaz naturel

Le prix du gaz naturel a globalement bénéficié en 2002 d'une position favorable face aux autres combustibles.

En Belgique, le paramètre G, basé sur le prix moyen d'importation par DISTRIGAZ du gaz naturel à la frontière belge, sert de référence pour établir le prix du gaz fourni à ses clients. La forte baisse du G enregistrée en 2001 s'est confirmée au premier semestre 2002. Par après, les risques de conflit au Moyen-Orient ont néanmoins provoqué une hausse sensible des cours des produits pétroliers depuis la fin août 2002, ce qui s'est traduit par une augmentation du paramètre G, qui a atteint environ 13,01 €/MWh en décembre. Compte tenu de l'évolution du cours des produits pétroliers à la fin 2002, on s'attend à ce que le G enregistre une croissance modérée jusqu'au deuxième trimestre 2003.

En Belgique, par rapport aux autres pays européens, le prix du gaz naturel se situe toujours à un niveau très compétitif, pour tous les principaux segments de clientèle.

3. Résultats consolidés (mio EUR)

	2001 *	2002
Chiffre d'affaires net	1.760	3.606
Résultat d'exploitation	18	94
Résultat financier	-2	-5
Résultat courant	16	89
Résultat exceptionnel	1	17
Résultat avant impôts	17	106
Impôts	-8	-38
Résultat net des sociétés mises en équivalence	1	2
Résultat net	10	70
Part du groupe dans le résultat	9	68
Part des tiers dans le résultat	1	2
Cash flow	90	73

(*) Suite à la scission de l'entreprise de gaz naturel intégrée Distrigaz fin 2001 en deux entreprises distinctes -la nouvelle Distrigaz et Fluxys- les résultats 2001 de Distrigaz SA et de ses filiales consolidées couvrent la période du 01/07/2001 au 31/12/2001.

Toute analyse des variations intervenues entre les exercices 2001 et 2002 est donc peu pertinente et ce d'autant plus que les ventes de gaz, constituant la majeure partie du chiffre d'affaires de Distrigaz SA, connaissent des fluctuations saisonnières significatives entre le premier et le second semestre. C'est la raison pour laquelle les écarts entre 2001 et 2002 n'ont pas été dégagés.

Périmètre de consolidation

Le périmètre de consolidation n'a pas connu de modification par rapport à l'exercice comptable précédent. Les résultats commentés ci-après englobent donc toujours ceux de Distrigaz SA ainsi que ceux des filiales Distrigaz & C° SCA, GIE Finpipe, Transfin SA consolidées suivant la méthode de l'intégration globale ainsi qu'ETAC BV et Distri Re, consolidées suivant la méthode de mise en équivalence.

Chiffre d'affaires

Le **chiffre d'affaires** issu des ventes de gaz naturel (3.460 mio €) représente 96% du chiffre d'affaires global. La progression de près de 9% des volumes vendus par rapport à 2001 (en données annuelles), n'a pas eu d'effet analogue sur le chiffre d'affaires, étant donné que les prix ont, en moyenne et toutes catégories de clients confondues, baissé d'environ 16% sur la même période et ce, malgré la stabilisation des prix observée à partir du troisième trimestre 2002 et la légère remontée constatée à partir du quatrième trimestre.

Le **transit** a généré un chiffre d'affaires de 113 mio €, soit 3% du total et continue à progresser, bien que plus faiblement par rapport aux années précédentes (environ 4% par rapport à 2001 en données annuelles).

Communiqué de presse

Résultats exercice 2002 – 26 février 2003

Les **autres activités** représentent enfin 33 mio € en terme de chiffre d'affaires, dont 21 mio € réalisés par le G.I.E. Finpipe, provenant du leasing des canalisations Zeebrugge-Blaregnies et RTR.

Résultat d'exploitation

Le résultat d'exploitation a été réalisé par DISTRIGAZ SA et sa filiale DISTRIGAZ & C°, chacune pour une part quasi égale, ainsi que par la filiale GIE Finpipe.

Compte tenu du fait que l'exercice 2001 de DISTRIGAZ SA ne couvrait que le second semestre, il est très difficile de formuler des commentaires pertinents sur la comparaison du résultat d'exploitation avec l'année 2002. Il faut noter toutefois que la pression concurrentielle, pressentie dans les "Perspectives 2002" du rapport annuel 2001, s'est concrétisée en 2002.

Le résultat d'exploitation de la filiale DISTRIGAZ & C° a enregistré une progression notable par rapport en 2001 suite d'une part à la hausse du chiffre d'affaires et d'autre part à la disparition des charges non-récurrentes comptabilisées en 2001.

Résultat financier

Le résultat financier comprend d'une part les charges d'emprunts contractés par la filiale GIE Finpipe pour le financement des actifs donnés en leasing et d'autre part les revenus financiers générés par DISTRIGAZ SA et DISTRIGAZ & C°, notamment par l'encaissement de dividendes sur leur participation en Interconnector (UK) Ltd.

Résultat exceptionnel

Un résultat exceptionnel consolidé a été enregistré en 2002 sous l'effet d'un dégrèvement de taxes portant sur des exercices antérieurs, accordé par une administration locale.

Le résultat net des sociétés mises en équivalence enregistre, tout comme l'an dernier, la quote-part du résultat de la filiale ETAC BV.

Conformément aux dispositions statutaires, il sera proposé à l'Assemblée générale la distribution d'un **dividende unitaire brut de €30,68 par action, soit un net de €23,01.**

4. Faits marquants

Janvier 2002 - Début des livraisons à Rhodia

Premières livraisons au complexe chimique de Rhodia à Chalampé (France). Dans le cadre d'un contrat conclu en 2001, Distrigaz assure la fourniture, pour une durée de 5 ans, de près de 3 milliards m³ de gaz naturel.

Juillet-août 2002 - Arrêt de l'Interconnector

En raison d'une pollution par des hydrocarbures liquides provenant du réseau britannique, le transport de gaz naturel britannique à destination du continent via l'Interconnector est interrompu durant cinq semaines.

Cette interruption n'a eu aucun impact pour les clients de Distrigaz. Grâce à la diversification du portefeuille d'achats de Distrigaz, la continuité de la fourniture de gaz naturel aux clients n'a, à aucun moment, été remise en question.

En outre, Distrigaz a fourni du gaz à plusieurs contreparties, en remplacement du gaz anglais, pour qu'elles puissent continuer à honorer leurs engagements et a ainsi assuré la liquidité du hub de Zeebrugge.

Octobre 2002 - Distrigaz participe à l'augmentation de la capacité "reverse flow" de l'Interconnector

Distrigaz a soutenu le projet de construction de compression à Zeebrugge depuis son origine et a contribué significativement à la décision en réservant un peu plus d'un quart de l'augmentation de la capacité de "Reverse Flow" (capacité d'exploitation vers le Royaume-Uni). Ceci renforcera la position commerciale de Distrigaz sur les marchés de Zeebrugge et de Bacton et créera des opportunités tant en matière de marketing de capacité de transit à travers la Belgique qu'en ce qui concerne l'approvisionnement du marché anglais, que l'on s'attend à voir devenir importateur net vers le milieu de la décennie.

Décembre 2002 - 20 années de fourniture de gaz naturel liquéfié algérien à Distrigaz et livraison de la millième cargaison

A cette occasion, Sonatrach et Distrigaz ont signé une lettre d'intention pour la fourniture de gaz naturel à travers le projet Medgaz, un pipeline sous-marin qui reliera directement l'Algérie à l'Espagne, pour un volume d'au moins un milliard de mètres cube par an à l'horizon 2006.

Janvier 2003 - Livraison d'un nouveau méthanier

Distrigaz et Bergesen baptisent en Corée du Sud le *Berge Boston*, un nouveau méthanier de 138 000 m³ destiné au transport de GNL (gaz naturel liquéfié). Le navire, détenu conjointement par Bergesen (51%) et Distrigaz S.A. (49%), sera affrété à long terme par Tractebel LNG North America LLC.

5. Nouvelle accélération de l'ouverture du marché du gaz naturel

En novembre 2002, le conseil Energie Européen a fixé les règles communes et le calendrier de l'ouverture du marché européen de l'énergie. L'accord prévoit la libéralisation du marché du gaz pour les clients non résidentiels au plus tard le 1^{er} juillet 2004 et une ouverture complète pour tous les clients au plus tard le 1^{er} juillet 2007.

En Belgique, la région flamande a ouvert au 1^{er} janvier 2003 le marché des consommateurs de plus de 1 million de m³ (12 GWh) par an alimentés par les réseaux de la distribution publique et au 1^{er} juillet celui de tous les consommateurs établis en Flandre, quel que soit leur niveau de consommation.

Quant à la région wallonne, celle-ci a publié au Moniteur belge le 11 février 2003 le décret relatif à l'organisation du marché régional du gaz, admettant la libéralisation immédiate, dès son entrée en vigueur, des clients finals consommant plus de 1 million de m³ par an (12 GWh), ainsi que de ceux disposant d'une cogénération de qualité.

Pratiquement, en 2003, le degré d'ouverture en Belgique passera en une année de 65% au 1er janvier pour atteindre 83% au 1er juillet.

Distrigaz obtient les autorisations pour la fourniture de gaz naturel

Conformément à la loi gazière fédérale, Distrigaz a introduit une demande pour l'obtention d'une autorisation de fourniture, qui permet de livrer du gaz naturel aux consommateurs éligibles raccordés au réseau de transport. L'autorisation a été octroyée le 17 avril 2002 pour une durée de cinq ans.

Sur le plan régional, la législation flamande prévoit un système similaire d'autorisations de fourniture permettant aux opérateurs de fournir du gaz naturel aux consommateurs finals éligibles raccordés aux réseaux de distribution. Le 6 décembre 2002, Distrigaz a également obtenu de la VREG l'autorisation requise.

Personnes de contact

Presse:

Thierry Rotsart

- Tél.: +32 (0)2 557 31 56
- Fax: +32 (0)2 502 31 02
- E-mail: thierry.rotsart@distri.be

Investor relations:

Jan Van Brabant

- Tél.: +32 (0)2 518 65 99
- Fax: +32 (0)2 518 62 85
- E-mail: jan.vanbrabant@distri.be

Autres langues

Ce communiqué de presse est également disponible en néerlandais et en anglais. Vous pouvez également le consulter sur le site web de DISTRIGAZ: www.distrigaz.be.

Distrigaz SA

Rue de l'Industrie 10

B-1000 Bruxelles

TVA: BE 476.201.605

Registre de Commerce Bruxelles 654 126

Tél.: +32 (0)2 557 31 11

Fax: +32 (0)2 557 31 12